



Notes de la séance de la Commission d'établissement de C.F Ramuz

Jeudi 10 février 2022 - 18h30

Établissement d'Entre-Bois

Présent-e-s

Quart parent

Latha Heiniger, André Telemâco, Aline Christinat

Quart professionnel

Anna Gerardi, Hubert Olivier, Naffati Amira

Quart organisation

Séverine Pedraza (Centre socioculturel Bellevaux)

Quart autorité politique

Manon Zecca (POP)

Yemane Samson (PS)

Excusés/absents :

Katherine Moyano (quart parent), Permanence Jeunes Borde Stéphanie José (quart org.), Omar Sellem (quart org.), AQuBe Estefania Sanclemente (quart org.)

0. **Approbation de l'ordre du jour**

La séance est ouverte à 18h30 par la présidente. Pas de remarque sur l'ordre du jour.

1. **Approbation du PV de la séance du 9.12.2021**

Le PV est validé.

2. **Démissions / Admissions**

Désignation des quarts délégués aux deux séances annuelles du conseils des établissements :

- Quart parent : Latha Heiniger, Présidente de la COMET
- Quart prof. : Hubert Olivier, Directeur
- Quart politique : Tournus et s'organisent entre eux.
- Quart organisation : Tournus et s'organisent entre eux.

3. **Retour des séances avec la Ville**

Séance du Conseil des établissements repoussée au 10 mars 2022 à 19h30 pour des raisons sanitaires (COVID).

Le Directeur nous fait un retour sur le fait que Lausanne va devoir investir massivement dans la construction de collèges ces prochaines années au vu des prévisions démographiques.



4. Suivi des propositions/activités/projets COMET

Projet mobilité vélo

Relancer le projet sur la mobilité à vélo imaginé en collaboration avec la CET d'Entre-Bois en 2021 et qui malheureusement n'avait pas pu être réalisé à cause du COVID.

⇒ La Présidente relance la CET d'Entre-Bois pour sonder leur intérêt à mettre en place le projet et envoie aux membres de la COMET les éléments du projet tels que définis en 2021.

« Malbouffe »

Le Centre socioculturel de Bellevaux est en bonne position pour observer la pratique alimentaire des jeunes du quartier dont la consommation de produits sucrés, gras et salés est abondante. Une partie des jeunes connus par le Centre ont pris du poids et parfois de manière inquiétante.

Comment empoigner cette problématique qui touche une problématique de santé publique et qui dépasse largement le domaine de la seule compétence de la COMET de C.F. Ramuz ?

Des actions pourraient être imaginées comme par exemple en sondant les élèves sur cette thématique ou en travaillant l'information auprès des parents, etc.

⇒ La Commission poursuit ses réflexions dans le cadre de ses prochaines séances et selon intérêt un groupe de travail pourrait être mis en place.

⇒ La Présidente sonde les autres commissions d'établissement afin de savoir si des initiatives ont déjà été mises en place sur ce thème et regarde aussi avec le Canton sur le volet prévention ce qui se fait également.

Horaires de la bibliothèque scolaire

Cela fait déjà plusieurs années que les élèves déplorent le fait que la bibliothèque scolaire est fermée après les cours. Le Directeur mentionne que ce problème est connu et en effet le temps de travail de la bibliothécaire est très faible, bloqué et il est même en dessous des ETP nécessaires au regard du volume de l'établissement scolaire.

Les membres proposent d'empoigner le problème par le biais de la voix politique. L'idée pourrait être de travailler sur la problématique de l'égalité des chances entre élèves aussi bien au niveau cantonal que communal car le problème n'est pas seulement à C.F. Ramuz, ni à Lausanne mais sur l'ensemble du Canton. Le traitement politique prenant toujours du temps, il serait utile de travailler en parallèle directement avec les autorités pour obtenir quelques améliorations à C-F. Ramuz.

⇒ La Présidente et les deux représentant.es politiques en collaboration avec le Directeur étudient la stratégie.

Prix de fin d'année

La Présidente demande comment fonctionne les prix de fin d'année ? En effet, si le budget de la COMET n'est pas forcément complètement utilisé, nous aurions pu imaginer une collaboration entre la direction, les COE et la COMET pour valoriser les efforts des élèves.

Le Directeur informe que l'établissement reçoit CHF 2'000.- chaque année à répartir dans la volée et ce sont les enseignant.es qui décident pour leur classe la manière dont le prix est réparti.

Matériel pour les menstruations

C.F. Ramuz fait partie des établissements pilotes dans la mise à disposition de manière gratuite de matériel hygiénique lors des périodes de menstruation. La mise en place à pris du retard pour différentes raisons (appel d'offre, rupture des matériaux pour créer les distributeurs, etc.). Au départ, le matériel devait être à disposition en automne 2021. En mars 2022 cela devrait être bon.



5. Collaboration avec les COE

7-8P : Feed-back

Un projet a été rédigé de A à Z par une jeune fille et soumis à la COE. Il s'agit d'une journée de foot le mercredi après-midi du 18 mai hors carte scolaire sur le terrain vert à Vieux Moulin. Le projet a été bien accueilli par les classes. Il doit maintenant obtenir le Ok de la direction.

En termes de responsabilités, les adultes présents (certains profs, membres de la COMET et parents) ne seront pas responsables des enfants. Les parents devront inscrire leur enfant et en restent responsables.

La COE souhaiterait solliciter le budget de la COMET pour les prix. Dans le projet il a été proposé que les prix soient des bonbons.

⇒ La COMET félicite la COE de ce chouette projet et lui demande de lui faire parvenir une estimation du budget pour les prix et encourage la COE à imaginer aussi des prix de nature différente que celle sous forme de sucre ...

⇒ Mme Zecca, souhaite aussi encourager la COE à poursuivre ses réflexions sur la question des groupes unisexes. En effet, le choix des élèves s'est porté sur le fait de faire jouer les filles entre elles et les garçons entre eux. Leur motivation dans cette organise est liée à la notion de compétition vs plaisir qui diffère.

⇒ Mme Naffati nous envoie le descriptif du projet en version électronique.

9-10-11P : Feed-back + Rencontre avec le Municipal David Payot

Le Directeur nous fait un retour. Un joli exercice de démocratie participative qui a été apprécié autant par les élèves que par le Municipal en charge des écoles.

Différents sujets ont été abordés un tout particulièrement celui qui concerne la fermeture de la cour de récréation. Les élèves souhaiteraient que la cour de récréation soit fermée car il y a trop de déchets et de saletés qui sont laissés dans la cour. Sur ce point-là il n'y a pas, pour l'instant, d'intention politique d'aller dans ce sens. Le sujet est en effet délicat car fermer un espace c'est aussi reporter le problème ailleurs et l'impact psychologique n'est pas non plus à négliger.

⇒ Ce point pourrait être repris par les deux représentant.es politique de la Commission afin d'analyser les réponses existantes sur cette problématique et comment relancer, si intérêt des partis, le sujet au niveau du conseil communal ?

⇒ La Présidente regarde avec le contrat de quartier si cette problématique a été identifiée et sous quel angle.

L'établissement peut également compter sur 4 grands écrans amovibles mis à disposition des classes.



6. Collaboration avec la CET Entre-Bois

Il a été convenu avec la CET d'Entre-Bois de trouver une date dans le courant du mois de mai.

La prochaine séance de la COMET de C.F. Ramu ayant été fixée au 12 mai 2022 à 18h30. Une partie de la séance pourrait être faite avec la CET d'Entre-Bois.

⇒ La Présidente regarde avec la CET d'Entre-Bois si la date convient.

7. Budget 2022

Au vu du projet de la COE et de l'éventuelle journée mobilité en sept, le budget 2021 de la COMET sera entièrement utilisé.

8. Divers et dates des séances

Séance COMET : jeudi 12 mai à 18h30 (séance commune avec la CET Entre-Bois)

Séance du conseil des établissements scolaires : jeudi 10 mars 2022 à 19h30 (que les délégués de chaque quart)

Notes Latha Heiniger Lausanne, le 17.2.2022

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
SEPCet@lausanne.ch